



COMPTES-RENDUS DES ATELIERS THÉMATIQUES

JUIN 2010 - PHASE DE DIAGNOSTIC

AGENDA 21

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS AUBENAS VALS

ATELIER N° 1 « STRATÉGIE TERRITORIALE ET AMÉNAGEMENT »

Animateur des ateliers thématiques

et rédaction des comptes-rendus :

Charlotte ASTIER, ACS MTE

Peggy NOUVEL, ACS MTE

Ateliers thématiques : 16 et 17 juin 2010

Communauté de Communes Pays d'Aubenas Vals (CCPAV)

Référent pour l'Agenda 21 :

Valérie Chanéac

04.75.94.61.12

eco.ccpav@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Axe de travail n° 1 : Stratégie territoriale et aménagement.....	5
1.1 Stratégie territoriale et aménagement – Les points forts vus par les participants.....	5
1.2 Stratégie territoriale et aménagement – Les points faibles vus par les participants	7
1.3 Stratégie territoriale et aménagement – Synthèse des enjeux vus par les participants.....	9
Conclusion.....	11

Introduction

Dans le cadre de la démarche d'Agenda 21 de la Communauté de communes du Pays Aubenas Vals (CCPAV), le bureau d'étude ACS MTE mène actuellement un diagnostic partagé. Les ateliers thématiques en constituent une étape.

La première phase de ce diagnostic a été réalisée avec les services de la CCPAV et les élus en recouvrant les grands thèmes du développement durable (environnement et cadre de vie / équilibre territorial et aménagement du territoire / développement économique / équité sociale et culturelle / gouvernance et participation citoyenne). Sur la base d'entretiens et d'une large collecte de données, le bureau d'étude ACS MTE a établi une synthèse et proposé quatre axes de travail transversaux :

1. Axe de travail n°1 : Equilibre territorial et aménagement du territoire
2. Axe de travail n°2 : Politiques sociales et culturelles
3. Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales
4. Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie

Les axes de travail et la démarche de l'Agenda 21 de la CCPAV ont été présentés lors d'une réunion publique : le **jeudi 25 mars 2010**. A la suite de cette restitution, quatre ateliers thématiques reprenant les intitulés des axes de travail ont été ouverts à la participation des habitants ou des personnes ayant un lien avec le territoire de la CCPAV.

Animés par les consultants du bureau d'étude ACS MTE, les ateliers se sont déroulés **les mercredi 16 et jeudi 17 juin 2010** et ont réuni au total 43 personnes.

Mercredi 16 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°1 : Politiques sociales et culturelles - **8 participants**
- Axe de travail n°2 : Equilibre territorial et aménagement du territoire - **13 participants**

Jeudi 17 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales - **11 participants**
- Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie - **11 participants**

Les participants volontaires ont été invités à s'exprimer sur les thématiques proposées en trois étapes.

- Un premier tour de table a permis de recenser les mots et les éléments que la thématique évoquait aux participants.
- Dans un second temps, les éléments ont été regroupés en sous thématiques, débattus et précisés afin d'être qualifiés selon une notion de point fort ou de point faible pour la CCPAV. Des

nuances et des désaccords apparaissent dans cette partie et sont retranscrits dans les comptes-rendus.

- La dernière étape consiste à synthétiser les débats autour des sous-thématiques pour formaliser des enjeux et donner l'opportunité aux participants d'évoquer quelques pistes d'actions.

Le présent compte-rendu, structuré autour des quatre axes de travail proposés, reprend le plus fidèlement possible les éléments les plus significatifs de chacun des ateliers afin d'en permettre une diffusion globale.

Mise en garde : Ce document apporte une synthèse des ateliers thématiques, les informations qu'il contient émanent des participants aux ateliers et n'ont pas fait l'objet de vérifications ou de commentaires ni de la part du bureau d'étude, ni de la part des services de la CCPAV.

Axe de travail n° 1 : Stratégie territoriale et aménagement

Une petite cinquantaine de mots clés a été recensée au moment du tour de table et a souligné de façon unanime le caractère rural de la Communauté de communes. L'habitat, les transports, l'urbanisme, les services, la préservation des espaces agricoles sont autant de mots clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « stratégie territoriale et aménagement » pour les participants. Ces mots ont été regroupés en six thématiques autour de **l'agriculture, l'habitat, les transports et les déplacements, l'économie et l'emploi, la vie sociale et les services** et enfin, **l'environnement**.

Ils ont été classés en forces et faiblesses par les participants à l'atelier.

1.1 Stratégie territoriale et aménagement - Les points forts vus par les participants

Points forts	Avec quelques nuances
+ L'agriculture <ul style="list-style-type: none">• Héritage d'une agriculture variée• Les produits sont de qualité• Les besoins des agriculteurs sont davantage pris en compte depuis quelques temps• Réalisation d'équipements pour conserver et mettre en valeur le territoire agricole	<ul style="list-style-type: none">> <u>Débat</u> portant sur l'envie des jeunes agriculteurs à s'installer> <u>Débat</u> sur la protection des terres agricoles dans les documents d'urbanisme
+ Habitat <ul style="list-style-type: none">• Nombre assez important de logements sociaux sur le territoire intercommunal• Diversité des constructions (à la fois du traditionnel, du contemporain, etc.)• Incitation à construire des logements sociaux écologiques plus ils le sont et plus il y aura de subventions	<ul style="list-style-type: none">> Cela dit, la majorité des logements sociaux sont situés à Aubenas et à Vals-les-Bains

Points forts suite	<i>Avec quelques nuances</i>
<p>+ Transports/Déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de voie verte (qui relierait les communes de l'intercommunalité) • Réseau tout'en Bus • Maintien du « Trajet » de l'ancienne voie ferrée • Existence d'une plateforme de covoiturage • Création de parking relais • Mise en place du transport à la demande 	<p>> Difficulté parfois à faire accepter l'idée aux habitants qui ne veulent pas que des vélos passent devant leur habitation</p> <p>> Le fonctionnement des bus n'est pas optimal</p> <p>> Le transport à la demande a ses limites (par exemple l'heure de retour le samedi)</p>
<p>+ Economie/Emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises fidèles une fois qu'elles sont installées sur le territoire • Mise en avant du savoir-faire des employés • Retour des commerces de proximité • Office du tourisme performant • Le tourisme permet la création d'emplois et notamment d'emplois saisonniers • Le tissu artisanal est dense et diversifié • Image de l'Ardèche Méridionale 	<p>> Les commerces de proximité reviennent essentiellement dans la ville-centre</p> <p>> Les emplois saisonniers ne sont pas des emplois stables</p>
<p>+ Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence de déchetteries • Les déchets solides broyés sont brûlés et servent de combustible • Syndicat Ardèche Claire : nettoyage des rivières (l'Ardèche et ses affluents) • Régie des eaux d'Aubenas • « L'environnement » est attractif et varié (diversité des paysages) 	<p>> il n'y a plus de Point d'apport volontaire à Ucel ainsi que dans d'autres communes</p> <p>> Les habitants des communes qui dépendent du S.E.B.A (Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche) paient plus cher l'eau potable</p> <p>> Paysage urbain parfois pollué par les panneaux publicitaires, les fils électriques etc.</p> <p>> Il manque des espaces verts dans le centre-ville d'Aubenas, type parc public</p>

1.2 Stratégie territoriale et aménagement -

Les points faibles vus par les participants

Points faibles	<i>Avec quelques nuances</i>
<p>- L'agriculture</p> <p>L'accès au foncier est difficile pour les agriculteurs</p> <p>Stockage spéculatif (les agriculteurs attendent que leurs terres deviennent constructibles afin de les vendre plus cher)</p> <p>Manque de communication entre les agriculteurs et les « institutionnels ». De ce fait, chacun reste sur ses positions</p>	<p>>La CCPAV a demandé aux communes de s'investir auprès des agriculteurs et de les recevoir afin de mettre en place un dialogue.</p>
<p>- L'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mitage • L'architecture traditionnelle n'est pas respectée • Les réseaux ne sont pas toujours adaptés (voirie, assainissement, etc) • La topographie du territoire n'est pas toujours respectée • Il y a très peu de maisons écologiques (avec récupérateurs d'eaux de pluie, panneaux solaires, etc) • Maisons anciennes particulièrement peu concernées par les installations « écologiques » du fait du coût des installations et des travaux • Beaucoup de logements vacants par rapport à la taille de l'intercommunalité • Prix du foncier qui est élevé • Absence de PLH intercommunal • Peu de bailleurs sociaux • Les aides sont plus importantes pour l'habitat touristique que pour les logements sociaux 	<p>>Malgré le fait qu'il y ait peu de bailleurs sociaux, il existe, au regard des habitants, un bon nombre de logements sociaux</p>
<p>- Transports/Déplacements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de transports en commun et de voie ferrée • Territoire enclavé • Embouteillages en heure de pointe 	

<ul style="list-style-type: none"> • Manque de prise en compte des déplacements doux dans les projets • Accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR): La topographie du territoire ne contribue pas à un cheminement optimal des personnes à mobilité réduite (fortes pentes) 	
<p>- Economie/Emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'emploi est limité, notamment par la saisonnalité des emplois • Il existe très peu de centres de formation • Prédominance des emplois de l'administration • Les grandes surfaces font disparaître les commerces des communes péri-urbaines • Il n'y a pratiquement plus de commerces dans le centre-ville d'Aubenas • Difficulté d'accueillir de nouvelles entreprises • Peu d'espaces verts au sein des zones d'activités/commerciales 	<p>> Cette prédominance des emplois de l'administration permet une vie économique locale et une consommation</p> <p>>Les entreprises installées sur le territoire sont fidèles</p>
<p>- Vie sociale/services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disparition des services dans les communes de l'intercommunalité (hors Aubenas) • Fermeture des écoles maternelles 	<p>> Il existe des propositions culturelles sur le territoire</p>

1.3 Stratégie territoriale et aménagement

- Synthèse des enjeux vus par les participants

A la suite de chaque moment de débat par sous-thématique, les participants ont été invités à formuler des enjeux pour le territoire intercommunal. Ces enjeux sont suivis de quelques pistes d'actions évoquées lors de cette réflexion.

Agriculture

- **Maintenir et développer l'agriculture locale**
- Améliorer la communication entre les différentes parties (institutionnels, agriculteurs,...)
- Organiser des rencontres entre les élus et les agriculteurs
- Entretien et mettre en valeur les terrains
- Faire une expertise du foncier des terres agricoles à valoriser
- Utiliser le droit de préemption afin de permettre aux communes de choisir ce qui peut être produit sur telle ou telle surface agricole

Eco-construction

- **Développer l'éco-construction**
- Développer les logements écologiques
- Développer la promotion de l'éco-construction ainsi que le concept d'éco-hameaux

Occupation du sol :

- **Organiser l'habitat pour éviter l'usage de la voiture, pour mutualiser les services etc. et densifier les centres-villes**
- Réaliser un PLH
- Réaliser un PLU intercommunal

Transports/Déplacements

- **Développer et valoriser les infrastructures de transports :**
- Protéger l'ancienne voie ferrée
- Mettre en valeur l'aérodrome d'Aubenas (pour attirer davantage de touristes)
- **Développer davantage les modes alternatifs (modes doux et transports collectifs)**
- Prendre en compte et intégrer systématiquement les modes doux dans le développement d'infrastructures de transports et les futurs projets
- Développer la promotion des navettes existantes (notamment celles mises en place par la ville d'Aubenas pour rejoindre l'hyper-centre)

Economie/Emploi

- **Proposer une offre de formation locale à la population**
- Informer les personnes et développer la communication sur la formation
- Créer des structures post-bac afin de garder les jeunes diplômés
- Développer le télétravail

- Développer les filières du bois et de l'éco-construction

Tourisme

- **Développer le tourisme (au profit de l'économie locale)**

Vie sociale/services

- **Maintenir les écoles existantes**
- Maintenir les écoles maternelles dans les communes
- Mettre en place des dispositifs d'accueil des nouveaux arrivants

Environnement

- **Améliorer la gestion et le tri des déchets**
- Organiser un ramassage des déchets végétaux
- Distribuer ou vendre des composteurs pour les particuliers
- Rajouter des conteneurs dans certaines communes (ex : verre)
- **Améliorer les dispositifs d'assainissement**
- Se mettre aux normes dans certaines communes
- **Développer raisonnablement la filière Bois**
- Développer les chaudières à bois
- Assurer la replantation des arbres

Conclusion

Les comptes-rendus reprennent le plus fidèlement possible ce qui a pu se dire lors des ateliers thématiques. Les éléments apportés par les participants n'engagent ni la CCPAV ni le bureau d'étude. Ils permettent avant tout de rendre compte d'un ressenti de la population.

Certains éléments ont été récurrents lors des ateliers. L'environnement naturel, mais surtout le caractère rural et agricole du territoire sont perçus comme de réels potentiels à mettre en valeur et pourtant pressentis comme des éléments identitaires menacés. L'urbanisation est l'une des causes pointées de menace de ces atouts aussi bien en matière de dévalorisation du patrimoine bâti qu'en termes de manque de maîtrise foncière. A été souligné également le manque d'attractivité et de qualité urbaine de certains secteurs tels que les entrées de ville.

Les ateliers mettent aussi en avant la question du développement économique et de l'emploi : L'enclavement territorial est en effet identifié comme une faiblesse pour l'un et l'autre. La fuite des jeunes actifs est expliquée à la fois par une offre d'emploi pas adaptée et peu pérenne et le manque d'offre de formation post-bac. Cela dit, les participants se sont exprimés sur les potentiels du territoire et y identifient des opportunités de développement de niches, en matière énergétique aussi bien qu'agricole et touristique, dans un sens de valorisation du local (produits, activités, emploi etc.).

Ont été soulevés également les problèmes de gouvernance et de communication, liés au manque de synergie entre les différents acteurs, à la faible visibilité des actions de la CCPAV, aux déficits d'information et de sensibilisation sur les actions de la CCPAV aussi bien qu'en matière de développement durable.

Les éléments recueillis au cours des ateliers thématiques sont une source d'informations qualitatives et précieuses qui viendront compléter le diagnostic technique de développement durable de la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals.

Les comptes-rendus des ateliers thématiques, les résultats de l'enquête d'opinion ainsi que le travail préalable d'entretiens et de collecte de données permettront la construction du diagnostic partagé, première phase de la démarche d'Agenda 21 de la CCPAV.

Les ateliers thématiques seront de nouveau réunis durant la phase de propositions d'actions pour le plan d'actions de l'Agenda 21 de la CCPAV.